

Aide recupération de photos aupres d'un photographe

Par czerelli, le 08/09/2010 à 17:06

Bonjour,

J'ai vraiment besoin que quelqu'un m'aide car aller en justice je n'en ai pas les moyens et puis pour une affaire comme la mienne cela serait bete. J'ai posé pour un photographe avec lequel j'ai signé un contrat. J'ai fais a peu pres 300 photos puis 2 mois plus tard il dit avoir fini de travailler dessus puis il m'en donne 10 seulement. Je n'ai pas été d'accord seulement celui ci ne veut pas me donner toutes les autres. Je pense qu'il n'a pas le droit, surtout que dans le contrat il n'est pas stipulé qu'il me donne que celles qu'il a choisi lui.

Il est catégorique il ne me les donnera pas donc pour pouvoir les récupérer, il faut que je lui envoie au moins un courrier.

je compte sur des personne qui connaitront la solution a mon probleme.

Merci par avance